[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, il faudra d'abord vérifier si un tribunal compétent a appliqué la loi. Si tel est le cas on ne peut pas, bien sûr, intervenir dans le sens contraire.

Cependant, si ce jeune homme est incarcéré, il s'agit d'un cas concret, et nous allons sûrement considérer les mesures susceptibles d'assurer sa réadaptation.

AFFAIRES INDIENNES

LA QUESTION DES TRAITÉS PASSÉS AVEC LES INDIENS ANTÉRIEUREMENT À 1867

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et, par la même occasion, le féliciter de l'annonce qu'il a faite selon laquelle les Indiens seront dorénavant consultés et personne ne leur imposera certaines pratiques. Compte tenu de la nouvelle politique qu'il a adoptée, je voudrais lui demander s'il se propose de saisir le Parlement des traités passés avec les Indiens antérieurement à 1867 en vue de légaliser leur effet, surtout du fait que la Cour suprême du Canada a décidé il y a quelques années que ces traités n'engagent pas les gouvernements et qu'ils n'ont pas engagé les gouvernements qui se sont succédé depuis 1867.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un problème d'ordre technique qu'il me fera plaisir d'étudier. Je verrai s'il y aurait lieu de déposer ce traité à la Chambre. J'aimerais examiner la question sous tous ses aspects, avant de donner une réponse au très honorable député.

LES TRANSPORTS

LES ENTRETIENS AVEC LES PROVINCES DE L'OUEST AU SUJET DES TARIFS-MARCHANDISES

[Traduction]

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle porte sur l'étude et les consultations récentes du ministre et de ses adjoints avec les premiers ministres et leurs hauts fonctionnaires des provinces des Prairies au sujet des taux excessivement élevés du transport des marchandises dans cette région. Si des résultats positifs sont nés de ces consultations, le ministre peut-il en informer la Chambre?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je peux seulement dire que les négociations ou les entretiens se poursuivent. Je pense pouvoir dire que des progrès ont été accomplis. J'ai déjà signalé que la formule adoptée consistait à examiner des industries ou des produits particuliers qui étaient touchés, et cette étude se fait présentement. Je ferai rapport quand des résultats précis pourront être annoncés à la Chambre.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA QUESTION DE L'ACHAT DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): La question que je veux poser au ministre de la Défense nationale porte sur une déclaration du commandant maritime à Montréal. Le ministère projette-t-il d'acheter des sousmarins nucléaires pour patrouiller l'Arctique?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Pas à l'heure actuelle, monsieur l'Orateur.

LE LOGEMENT

LE TAUX HYPOTHÉCAIRE PRÉFÉRENTIEL ET LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS À BON MARCHÉ

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Ma question s'adresse au ministre chargé de l'habitation. Le gouvernement acceptera-t-il la proposition de l'Association canadienne de la construction d'appliquer automatiquement le taux préférentiel de $7\frac{\pi}{8}$ p. 100 aux logements destinés aux familles à faibles revenus, sans égard au nombre d'unités en construction?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Le taux d'intérêt moindre dont le député parle s'applique en vertu des articles 16 et 35 de la loi, premièrement dans le cas des logements sociaux et, deuxièmement, dans celui des prétendus logements à dividende limité; le taux présentement en vigueur est de $7\frac{1}{2}$ p. 100. Je ne sais pas trop si le député laisse entendre qu'on devrait en étendre l'application à d'autres sortes de logements.

M. Carter: Le ministre nous dirait-il si le gouvernement songe à réduire les taux d'intérêt et à accorder un taux préférentiel aux personnes à revenu modeste qui veulent se construire une maison?

L'hon. M. Andras: Nous avons, à titre d'expérience, mis en œuvre quelques projets de ce genre l'an dernier; il est donc évident que nous nous intéressons à la question.

LES POSTES

L'ADOPTION DE NOUVEAUX CODES—LES ENTRETIENS AVEC LES SYNDICATS QUANT À LA RÉDUCTION POSSIBLE DES EFFECTIFS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Le ministre chargé des Postes nous dirait-il si l'annonce de la mise en vigueur de nouveaux codes postaux, dont l'effet sera d'éliminer environ 75 p. 100 du tri manuel des envois, signifie qu'on a informé les employés et les syndicats intéressés des détails du programme, et si l'on étudie avec les employés et les syndicats, bien avant de les appliquer, toute réduction possible du personnel ou tout changement éventuel dans les conditions de travail?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): Je remercie le député de l'occasion qu'il m'offre de donner des précisions au sujet du communiqué. Selon celui-ci, le